

INFO CONSO

Location : l'importance de l'état des lieux

Chaque mois, nous proposons une rubrique autour d'une problématique de consommation. Aujourd'hui, quelques conseils aux locataires.



Faire un état des lieux, c'est aussi se préserver en cas de futures réparations à apporter dans un appartement. Photo archives RL.

Un habitant Farébersviller a conclu, en septembre 2010, avec une SCI un contrat de location d'un meublé situé à Laxou, près de Nancy. Sur l'état des lieux d'entrée, le loueur a signalé un problème lié au fonctionnement de la serrure de la porte d'entrée. Malgré plusieurs demandes d'intervention, aucune réparation n'a été effectuée. En novembre 2010, la clé s'est cassée dans la serrure, empêchant le locataire d'accéder à son logement. Le concierge n'étant pas joignable, le locataire a fait appel à un serrurier qui a procédé à l'ouverture de la porte et au remplacement du cylindre de la serrure. La facture, de 236,32 €, a été réglée par le locataire. Ce dernier rappelle à la SCI que le problème de fonctionnement de la serrure a été signalé sur l'état des lieux d'entrée et demande le remboursement de l'intervention. Malgré plusieurs courriers, la demande du locataire est restée sans réponse. Ce dernier a alors sollicité l'intervention de l'association UFC Que Choisir de Moselle-Est.

Par courrier adressé en avril 2011 au représentant de la SCI, l'association demande le remboursement de la facture sans délai faute de quoi elle recommandera à l'adhérent de saisir la juridiction compétente. Trois semaines plus tard, le représentant de la SCI accepte de déduire les

Nos conseils avec l'UFC Que Choisir

« Si le locataire a, dans le cas exposé, pu obtenir réparation de son préjudice (remboursement de la facture du serrurier), c'est parce qu'il a pu apporter la preuve d'un mauvais fonctionnement de la serrure de la porte d'entrée avant même d'avoir pris possession du logement en signifiant ce problème sur l'état des lieux d'entrée », indiquent les membres de l'UFC.

Si l'article 1720 du Code civil impose au bailleur de mettre à disposition du locataire un logement en bon état, l'article 1731 du même code précise que s'il n'a pas été fait d'état des lieux, le preneur est présumé avoir reçu le logement en bon état de réparations locatives.

D'où l'importance d'établir avec le bailleur un état des lieux d'entrée et de signaler avec précision toutes les dégradations relevées (trous dans les murs, carrelage fissuré, etc) : en l'absence de remarques, ces dégradations non signalées sur l'état des lieux d'entrée pourraient être facturées au locataire sortant en fin de bail.

Renseignements
UFC Que Choisir
de Moselle-Est :
tél. 03 87 81 67 80

TRADITION

Décidément, ils sont fous ces Germains !

A quelques kilomètres de Sarreguemines, les choses ne sont pas tout à fait les mêmes dès lors qu'il s'agit de carnaval. La cavalcade de Reinheim en est un bel exemple. Atypique, festive, tout en excès.

Parmi les événements incontournables de la saison carnavalesque, il y a la très particulière cavalcade de Reinheim. Assurément festive, la fête du lundi des roses (Rosenmontag) fait voir des éléphants de la même couleur à de nombreux convives... Tant parmi le public que parmi les nombreux "Fussgruppe" qui arpentent le village distribuant comme toujours leurs bienfaits. A savoir du pop-corn, des bonbons, et divers alcools, parfois directement injectés dans la gorge des badauds.

Et vu les températures, personne ne s'est fait prier, encore moins pour le vin chaud des amis de Radio Mélodie, qui faisaient partie des rares représentants français, avec les Plattfies et semble-t-il des représentants bitchois.

On aura tout vu lors de cette cavalcade, où le public, et c'est une belle particularité, est également costumé. Des Romains (proximité du parc archéologique oblige !), des pirates, fées et autres fanfares mexicaines. Des formations colorées, de jolies militaires, des pandas déjantés, et même un char de la NFL, la ligue de football américain, un sport plus prisé côté sarrois que côté mosellan. Les 50 ans du traité de l'Elysée ont également fait l'objet d'une dédicace. Autre particularité de la cavalcade, les habitants de la commune accueillent volontiers les carnavaliers pour leur offrir un petit remontant et leur permettre de prendre une pause "revigorante"...

Pour clore le cortège, une jolie bande de doux dingues, celle du EBC, pour Electric Beat Club, un groupe qui organise diverses manifestations électro et qui pour l'occasion avaient même monté un chapiteau, baptisé Elektrik Circus. Pour une folle soirée hier ! Histoire d'enterrer carnaval... pour un an.



Tradition à Reinheim, on réchauffe le cœur et le gosier des badauds.



Elément incontournable de la cavalcade, le canon à confettis, qui a particulièrement bien fonctionné depuis le char de la NFL.

Cavalcade colorée, avec des participants motivés, un public souvent déguisé, l'ambiance, quel que soit le temps, est toujours à la fête à Reinheim !

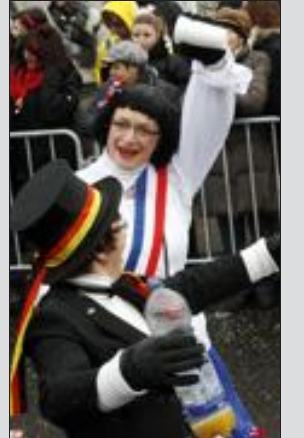
Photos Thierry NICOLAS.

cavalcade de reinheim

instantanés



A Reinheim, tout le monde participe à la fête, les habitants accueillant volontiers les carnavaliers pour un petit remontant.



Le "couple" franco-allemand à la fête pour les 50 ans du traité de l'Elysée.



Le Pape annonçait hier sa démission, mais le "Clergé" n'a pas manqué la fête pour autant.

POLITIQUE

Transports en commun : améliorer les dessertes transfrontalières

Les transports publics, en bus ou en tram-train, présentent un grand intérêt dans l'espace SaarMoselle. Pour favoriser la mobilité des gens, il importe d'augmenter les fréquences et d'étendre les dessertes.

Lors du dernier conseil de l'Eurodistrict, à Morsbach, le volet du transport transfrontalier a été longuement évoqué. À commencer par la ligne de bus MSI de Saint-Avold à Sarrebruck, en passant par Forbach. Créée en 1997 par Kéolis et Baron Reisen, cette ligne était menacée fin 2011, n'ayant plus obtenu de financements européens. Pour sauver la MSI, l'Eurodistrict a réuni le conseil général de la Moselle, la communauté d'agglomération Forbach Porte de France, la communauté de communes de Freyming-Merlebach et du Pays naborien, ainsi que le Regionalverband de Sarrebruck et le Land de Sarre. Cette initiative a porté ses fruits : les acteurs politiques, par le biais de financements, ont réussi à sauver cette ligne, l'année dernière.

Extension de la ligne MSI

Mais l'Eurodistrict a également mis à profit l'étude d'un nouveau concept pour la MSI. Le président Gilbert Schuh annonce sa mise en service le 8 avril prochain. « avec une offre plus fournie : davantage de trajets, notamment le soir, des arrêts dans la zone industrielle Sarre-

bruck Sud (entreprises ZF, Mercedes, Poste, etc) à proximité de la Brème d'Or, où travaillent de nombreux frontaliers. Le lycée franco-allemand de Sarrebruck sera desservi directement. »

60 000 passagers escomptés

Ces nouveautés s'accompagneront d'une participation financière annuelle, soit une dotation publique de 330 000 €. « Le conseil général et le Land de Sarre prendront chacun 110 000 € en charge. Les intercommunalités (Forbach, Freyming-Merlebach et Saint-Avold) contribueront chacune à hauteur de 36 666 €. »

La mise en service de la nouvelle ligne, sous l'appellation Moselle Saar MSI, est due à une bonne coopération franco-allemande et intercommunale. Gilbert Schuh cite « Pierre Lang, André Wojciechowski et Paul Fellingner. Le conseil général de la Moselle a joué un rôle moteur, grâce à la détermination de son président Patrick Weiten. » L'Eurodistrict estime le nombre de passagers à 60 000 par an. Cette nouvelle offre est faite pour doper la fréquentation, avec plus de trajets quotidiens et d'arrêts.



La ligne MSI, qui relie Saint-Avold à Sarrebruck, en passant par Forbach, augmentera dès avril la fréquence de ses trajets et les arrêts à Sarrebruck. Photo RL.

Tram-train de Forbach à Sarrebruck à l'étude

L'étude de faisabilité d'un tram-train reliant Forbach à Sarrebruck figurait à l'ordre du jour du dernier conseil. Le cabinet PTV de Karlsruhe a présenté une ébauche d'études sur ce moyen de transport entre Forbach et Sarrebruck, les potentialités d'un tram Sarrebruck-Forbach-L'Hôpital-Saint-Avold, mais aussi l'extension du tram-train Sarrebruck-Sarreguemines jusqu'à Bitche et Sarralbe.

Il en ressort que les plus grands potentiels concernent Forbach-Sarrebruck, puis Sarrebruck-Saint-Avold. « Le corridor Forbach-Sarrebruck est

une priorité ou du moins le plus promoteur en terme de voyageurs, » a rapporté le président Gilbert Schuh, présentant trois tracés possibles.

• 1^{er} tracé : il emprunterait le RD 603 (anciennement RN3) Forbach-Stiring-Wendel pour relier le quartier Alt Saarbrücken (vieux Sarrebruck), avec possibilité de correspondance en tram (Saarbahn) vers le centre-ville. Ce tracé semble le plus intéressant, mais nécessiterait les investissements les plus lourds. Coût estimatif : de 70 à 80 M€. Temps du trajet : environ 16 minutes.

• 2^e tracé : il prévoit d'utiliser les

voies ferrées existantes de la SNCF et de la Deutsche Bahn. Le potentiel de voyageurs est intéressant, l'investissement moins onéreux que celui du 1^{er} tracé. Mais il faudrait que les matériels roulants français et allemands soient identiques. Cette éventualité pourrait entraîner une saturation de la circulation ferroviaire. Coût estimé entre 20 et 30 M€. Durée du parcours : 12 minutes.

• 3^e tracé : il passerait dans l'Eurozone Forbach Nord, le quartier du puits Simon, ancien complexe des HBL, pour relier Sarrebruck. L'investissement serait important, supérieur au 2^e tracé.

« Cette proposition tient à cœur à Paul Fellingner, président de la communauté d'agglomération Forbach Porte de France et du Scot Val de Rosselle, estimant qu'elle pourrait booster la zone Forbach Nord, à condition de l'urbaniser, » souligne Gilbert Schuh. Coût estimé entre 60 et 70 M€. Durée du parcours : 14 minutes.

Cette ébauche d'études est une première approche d'une éventuelle liaison Forbach Sarrebruck en tram train. L'Eurodistrict a lancé une consultation et un cabinet d'études sera sélectionné en mars.

eurodistrict saarmoselle

ICE : dépôt d'une motion

La ligne Francfort-Sarrebruck-Forbach-Paris, desservie par l'ICE, connaît des difficultés d'exploitation résultant notamment de problèmes de fiabilité du matériel roulant sur le réseau à grande vitesse français.

Cela impacte considérablement la desserte de Forbach et Sarrebruck (retards et carrément suppressions de trains). De ce fait, les élus de l'Eurodistrict ont déposé une motion auprès de la filiale SNCF/DB Alléo lui demandant de garantir la mise en œuvre de conditions permettant d'assurer une desserte à grande vitesse de qualité et pérenne des gares de Forbach et Sarrebruck. Les élus demandent aussi la mise en œuvre de plans d'action nécessaires pour améliorer la régularité de la ligne Francfort-Paris.

Président honoré

Gilbert Schuh, président de l'Eurodistrict SaarMoselle, a été nommé au titre des élus locaux par le Comité des régions et l'Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe. Lors d'une cérémonie à Bruxelles, le maire de Morsbach et vice-président de l'agglomération de Forbach, a été reçu 2^e Européen dans la catégorie des exécutifs régionaux de l'Union européenne.

NUMÉROS

Services
Déchetterie : de 10 h à 13 h, route de Bitche ; tél. 03 87 95 39 35.
ERDF : tél. 09 726 750 57.
GRDF : tél. 09 726 750 57.
Compagnie générale des eaux : tél. 0810 463 463.
Taxis : place de la Gare, tél. 03 87 98 15 32 ou 03 87 98 13 13.

Loisirs
Médiathèque : de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, 4 chaussée de Louvain, tél. 03 87 28 60 80.
Centre nautique : espace nautique de 10 h à 21 h 30 (tél. 03 87 95 03 30), espace détente de 10 h à 21 h 30 (tél. 03 87 98 06 07), avenue de la Blies.

Office de tourisme : rue du Maire-Massing (tél. 03 87 98 80 81), de 9 h 30 à 18 h.
Musée des Techniques faïencières : de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, 125, avenue de la Blies, tél. 03 87 98 93 50.
Jardin des Faïencières : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Musée de la Faïence : de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, 17 rue Poincaré, tél. 03 87 98 93 50.

Santé et social
Centre hospitalier Robert-Pax : tél. 03 87 27 33 10.
Centre médico-social : de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 à la maison du département au 51, rue du Bac (tél. 03 87 35 03 10).

Groupe familial Al-Anon (aide à l'entourage du malade alcoolique) : tél. 06 01 93 01 54 (7j/7 -24 h/24 h).

Centre d'information, de dépistage et de diagnostic

des infections sexuellement transmissibles : de 15 h à 19 h, 17 rue Fulrad, tél. 03 87 98 26 64.

Informations rencontre cancer : de 14 h à 16 h à l'hôpital Robert-Pax.

Permanences
Association mosellane d'aide aux personnes âgées : de 8 h 30 à 11 h 30, à la maison de l'enfance et de la solidarité, 5 rue de la Paix (tél. 03 87 95 20 52).

Député-maire Céleste Lett : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h, 18 rue Chambo-rand.

Premier adjoint au maire Jean-Marie Buchheit : de 10 h à 12 h en salle 223, au 2^e étage de l'hôtel de ville, bureau des adjoints.

Délégué du médiateur : de 9 h à 12 h à la sous-préfecture (tél. 03 87 27 62 56).

Conciliateur : de 14 h à 17 h, à la maison de l'enfance et de la solidarité, 5 rue de la Paix, 2^e étage (tél. 03 87 98 93 18).

Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie : de 15 h à 16 h 30, au quartier de Neunkirch, 153 rue Maréchal-Foch, entrée de la poste (porte de gauche).

Comité de défense des travailleurs frontaliers de Moselle : de 9 h à 11 h, maison des syndicats, 1-3 rue de la Paix (tél. 03 87 95 53 41).

Centre d'information des retraités complémentaires : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h sur rendez-vous, à la maison de l'enfance et de la solidarité, 5 rue de la Paix (tél. 0 820 200 015).

BALESTRERI Paul
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
BARDAGE - TRAITEMENT DE CHARPENTE
PHOTOVOLTAÏQUES
GUENVILLER - Tél. 03 87 90 80 81